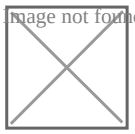

LITIGE CANAPE ABIME AVEC xxxxxxxxxx

Par **lolitaaddict**, le **07/07/2011** à **19:52**

Bonjour à tous!

J'ai acheté un canapé d'angle chez xxxxxx lequel m'a été livré en mai 2011. or j ai remarque lors de la livraison des rayures sur le cuir a plusieurs endroits. J ai fais des réserves auprès du transporteur et j ai immediatement contacter le sav de xxxxxx.

Je leur ai fais part de mon mécontentement, descriptif et photos tres explicites à l appui.

Le magasin fait jouer le garantie auprès d'une société spécialisée (ART), laquelle envoie un spécialiste qui propose de le "réparer".

Or comme je l ai precisé par lettre recommandée je souhaite un remboursement ou un remplacement . ce que la magasin refuse car d'près eux le canapé que j ai recu est conforme a celui que j ai commandé. ils me proposent donc a nouveau une réparation et en cas de nouveau refus de ma part, ils considereront que j accepte le canapé tel qu il est.

Bref, je suis contrainte d'accepter un "rafistolage" avec toutes les chances d avoir toujours après un canapé qui ne me conviendra toujours pas et là, quels recours aurais je?

J ai besoin de vos conseils.

merci d avance.

Par **vincent95**, le **01/08/2011** à **13:39**

Bonjour,

Je suis confronté au même litige que vous avec mon canapé. J'ai signalé deux accrocs dans le cuir à la livraison. Un des 2 accrocs a été visiblement recollé par le fabricant. J'ai de suite envoyé une lettre RAR à Cuir-Center leur demandant purement et simplement le remplacement de mon canapé. J'attends un retour.
Pouvez-vous me dire où en est votre litige svp ?
Merci.

Par **versuzversuz**, le **02/08/2011** à **18:29**

Bonjour

Vous voulez des nouvelles fraiches!!!
je viens de recevoir aujourd'hui de mon avocat un mail. Je suis débouté de ma demande contre Cuir center.
Affaire de canapé d'angle avec problème de pigmentation du cuir.
Celle ci dur depuis 3 ans (huissier de justice, avocat, constat, recours.....). Au final une addition de 1000€ d'avocat et un article 700 qui me réclame 300€.
Mon avocat n'en revient pas et moi non plus!!!!!

En fin je suis blasé, et qu'on ne me parle plus jamais de Cuir center.(en occurrence celui de Valenciennes)

Par **DELA**, le **05/10/2012** à **10:57**

Bonjour,

Je suis dans le même cas, tâches, deux accrocs, pied abîmé.
Cuir center qui revendique la qualité!!! je vous assure que ce n'est pas le cas.
Aucun suivi derrière des clients!!
Cela fait je ne sais plus combien de courrier que j'écris avec photos mais j'ai toujours affaire avec ART et non cuir center.
ART a fait de la merde car nos accrocs ressorte bleu alors que notre canapé est gris; et la moitié du boulot a été fait.
Et toujours pas de nouvelle de cuir center!

Je pense aller taper un scandale dans le magasin où je l'ai acheté!

Par **tharau 69**, le **17/02/2014** à **16:46**

même soucis avec cuir center champagne au mont d'or .très résumé: 4 mois d'attente à la livraison canapé 3 places 3 assises au lieu de 3 pl 2 assises livré avec des pieds centraus trop hauts ... canapé 2 places rayé et le pied en inox rouillé juste sur le devant. palabres à n'en plus finir, technicienne qui est venue faire de la figuration. bref échange des 2 canapés mais encore 4 mois. février 2014 livraison :canapé 3 pl ok canapé 2 pl pied tordu et je pouvais sortir le mécanisme de relevage des têtières. le livreur voulait un marteau pour redresser le pied et prétendait que la têtière le mécanisme éttait juste sorti de son rail ... la solution de CUIR CENTER CHAMPAGNE AU MONT D OR : ils vont réparer et me vendre un canapé d'occasion au prix du neuf !!! On croit rêver.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

Par **pauline534**, le **14/08/2014** à **20:09**

CUIR CENTER c'est une enseigne à éviter avec toutes les autres.
Pour eux c'est faire du chiffre d'affaires. le client il s'en moque. Pour preuve, absence totale des éléments majeurs comme l'origine des cuirs, densité de la mousse,
structure assise, type de cuir, lieu de fabrication, nom
du fournisseur fabricant. Il joue sur le look, qui ne correspond pas avec ce que vous avez commandez et il vous encaisse 30% de suite avec 5 mois de délai de livraison.
Puis arrive la livraison sur une plateforme et les soucis
de SAV ce n'est pas leur problème, puisque le fabricant est en ASIE et l'importateur est italien pour faire croire
que c'est l'Italie qui fabrique. C'EST DE L'ESCROQUERIE SOLUTION SE DEFENDRE AVEC UN AVOCAT SI ON PEUT PAYER.
FAIRE DES FORUMS ENTRE LES CLIENTS ANARQUES ET LES DISCREDITER SANS S'ARRETER. FAIRE DU TAMBOUR AU MAGASIN.

Par **angeledu80**, le **04/01/2015** à **12:29**

Bonjour,

J'ai acheté un canapé chez cuir center il y a environ 3 mois le VIAGGO valeur 3000 euros il y a quelques jours nous remarquons que le cuir s'abime au niveau des coutures il se dépiote carrèment on se demande alors si c'est vraiment du cuir j'appelle immédiatement la responsable de cuir center (AMIENS)pour lui en parler elle me répond d'envoyer des photos par e-mail avec numéro de commande ceci s'est passé le 06 décembre a ce jour plus de nouvelles j'ai renvoyé un e-mail si celle ci ne réagit pas nous allons débarquer au magasin et ne plus bouger taper une gueulante car si je voulais un canapé de mauvaise qualité qui ne tienne pas j'aurais pas mise 3000 euros et je serais aller chez confo bref je ne vais pas lacher l'affaire et personne ne doit se laisser faire par ce groupe sinon ils continueront à nous arnaquer .....

Par **rufin daniele**, le **21/01/2015** à **11:56**

moi aussi mécontente de mon canapé en cuir center de ville la grand,deux mois que je l'ai déja deux taches affaissement au centre, alors que suis seule, problemes au niveau des tetieres et des couture pas de réponse du service apres-vente

qui peut m'aider, c'était un achat difficile pour moi et sans doute mon dernier canape

Par **Uhapo**, le **03/02/2015** à **21:16**

Bonjou, ma femme et moi revenons de cuir center de champagne aux mont d'or outrés. En

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

effet , nous avons passé 2 h avec un commercial soit disant sincère, honnête (Philipe). Celui-ci nous a promis un salon à 4900 euros avec livraison offerte en vachette car celui ci disait que le buffle était moins bon (étrange sur le site il est stipulé que le buffle est le caviar du cuir donc un peu contradictoire). Si nous prenions du buffle qui est soit disant moins bon, il baissait le prix de 10 à 12 %. Résultat, nous y allons ce soir et lui précisons que nous voulons du buffle et non de la vachette donc revoir le prix. Là un cinéma s'opère celui ci refuse de nous vendre le buffle sauf si nous payons 200 euros de plus et 300 de livraison. Cet homme avait donné sa parole de principe en me serrant la main et c'est finalement rétracté... En réalité il a menti en voulant nous vendre un canapé en vachette prônant à une meilleure qualité... Un mensonge commercial dégueulasse. De plus il nous a pris pour des idiots en montrant deux prix : 1 prix pour un ip15 soit disant = buffle et ip25 = vachette . En réalité il s'agit de l'épaisseur des cuirs et non des styles de cuir. Bien dans son argumentaire l'ip15 était moins cher mais ça ne correspond pas à du buffle. Nous avons été voir le responsable sans succès celui ci aussi vérolé que ces vendeurs. Honte à ce magasin franchisé rempli de vendeurs et non de conseillers pour des articles avec des prix gonflés. Des hommes sans paroles. Donc quitte à se faire arnaquer allez chez Conforama vous savez ce que vous achetez moins cher et changez tous les 5 ans. Cuir center champagne au mont d'or à fuir.

Par **laku**, le **27/04/2015** à **15:35**

merci pour ces témoignages, nous voulions acheter un canapé à Cuir Center Champagne au Mont d'Or mais après lecture des vos expérience, je vais m'abstenir et je vais voir en passant en direct par un fabricant artisan en Italie.

Par **lata**, le **15/05/2015** à **20:54**

cuir center Clermont ferrand
SERIE VOLCANO
3 ans de galères nous avons eu un changement de canapé ,3 réparations dont une a l'atelier du magasin pour obtenir un canapé encore plus moche .
Que des promesses GARANTIE 10 ANS !!!!!!!!!!!!!(ca sert a quoi?)

ART DES INCAPABLES

le cuir doit se mettre en place (voici la dernière réponse) on se moque de nous comment peut-on juger sur des photos
en 3 ans nous nous sommes passés de notre canapé 5 mois

je vous tiens tous au courant et continuerais a bloguer sur tous les sites

je ne ferais pas de pub pour ce magasin

Par **StéphB**, le **07/09/2015** à **14:39**

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

Cuir Center St Egrève 38120
MODELE PARADIS BLANC
Nous avons acheté en Juillet 2014 dans le magasin Cuir Center Saint Egrève, un canapé d'angle en cuir de buffle, structure bois massif. Une super affaire en ce dernier jour de solde : négocié 2800€ au lieu de 4500€ !!!

A la livraison en Octobre 2014, nous avons constatés et précisés sur le bon de livraison d'importants défauts de conformité :

- STRUCTURE DU CANAPE CASSEE,
- TETIERE DE LA CHAISE LONGUE DEFECTUEUSE - NE FONCTIONNE PAS
- PLUSIEURS PIEDS NE TOUCHENT PAS LE SOL ET SONT DE TRAVERS (normal ce ne sont pas les pieds qui correspondent à notre modèle)
- LA STRUCTURE AU NIVEAU DU DESSOUS DE LA BANQUETTE COMPLETEMENT DEFORMEE

Nous avons de suite demandé l'échange mais Cuir Menter n'a rien voulu savoir. Nous avons donc attendu 3 mois l'intervention du technicien pour que la têtière de la chaise longue fonctionne, que la structure (en cagette massive) "cassée au montage par le livreur" soit rafistolée et que les bons pieds soient commandés !!!

En juin 2015, soit après moins de 8 mois d'utilisation, nouvelle demande de SAV, nous constatons que d'importants défauts apparaissent et que notre salon se dégrade très très rapidement et de manière inquiétante :
- déchirure / depiotement de l'ensemble des coutures au niveau des assises (bâtard + chaise longue)
- rupture de sangles de maintien d'assise qui provoquent un affaissement au niveau de l'assise du bâtard
- écaillement de la pigmentation "couleur", le cuir pèle !!!
- les pieds sont de nouveau de travers...

En Aout (faut pas être pressé), le technicien vient constater le carnage et nous dit qu'il faut changer l'intégralité des housses d'assises de la méridienne et du bâtard et "réparer" les sangles qui ont lâchées ...

Nous avons informé Cuir center st egreve par recommandé RAR de notre refus catégorique de la solution proposée par le SAV, et avons demandé le remboursement intégral de notre achat au titre des garanties légales de conformité et des vices cachés.

Nous venons d'avoir leur retour, ils nous concèdent la mise en fabrication d'un autre salon avec un délai de 4 mois !!!

Nous avons pris RDV avec un avocat et conseillons vivement à ceux qui hésitent à acheter chez Cuir center de passer leur chemin. Comme bcp d'entre ceux qui témoignent nous aurions mieux fait d'acheter chez confo et nous n'aurions jamais mis près de 3000€ dans ce paradis blanc de piètre qualité.

Par **la marine**, le **20/11/2015** à **13:58**

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

gilles nous avons acheté un canapé viaggo soit disant garanti 5 ans à 3000 euros oh surprise!!! la garantie est de 2 ans beaucoup de bla bla et surtout de l arnaque de la part de la vendeuse il a une usure anormale du cuir sur une couture et l accoudoir c enfoncé faute de garniture ,les soit disant experts de cuir center nous on dit que c etait une usure normale je leur ai dit qu ils etaient des incompétants en ouvrant la porte d entrée pour les jeter dehors en téléphonant a cuir center que si les meme ce représenter je les sortirais à coup de pied dans le cul .j ai téléphoné à mon assurance la macif si j avais droit à une aide juridique, la réponse est oui pourquoi pas vous ? j ai aussitot remit le dossier que j ai monté a l assureur avec photos à l appui je croise les doigts pour avoir une fin positive car ils devraient etre dénoncés publiquement ou sur le journal. leur personnel est la juste pour la vente et le sav ont peux s assoire dessus.EN espérant que la justice à changée depuis 2011 avec ce qui est arrivé a misversuzversuz nord

Par **francoit**, le **28/12/2015** à **13:20**

Bonjour .
J'ai acheté un canapé cuir blanc chez cuir center saint bonnet de mure (69) en avril .Celui-ci m'a été livré en septembre avec des assises de teintes différentes ,des crémaillères d'appui têtes qui ne fonctionnent pas et des liserets de couleur cousus décalés .Malgré mes demandes , ils n'ont envoyé que des incapables faire des photos et me répondre au sujet de la différence de teinte que celle si se verait moins si je plaçait le canapé dans un coin sombre de la pièce .Que les têtières ne fonctionnaient pas mal et que s'agissant d'une fabrication artisanale , il etait normal que les liserets ne soient pas alignés...
Après avoir écrit au magasin qui font les sourds , j'ai décidé de porter l'affaire en justice en prenant un avocat car le canapé m'a couté presque 4000 € .
Un conseil, si vous recherchez un canapé cuir , fuyez l'enseigne cuir center car ce ne sont pas des professionnels .Ils vendent en roulant le client sur le prix en laissant croire que le cuir de vachette serait plus cher que le cuir de buffle pour que les clients achetent du cuir de vachette qui ne vaut rien et lorsque l'on a ensuite des problèmes de livraison , se défaussent sur le sav alors que la marchandise est neuve et doit normalement être remplacée. Honte au magasin Cuir Center de Saint Bonnet de Mure (69) qui ne devrait être interdit de vendre des marchandises aux clients tellement ils sont menteurs .

Par **francoit**, le **28/12/2015** à **13:22**

Bonjour .
J'ai acheté un canapé cuir blanc chez cuir center saint bonnet de mure (69) en avril .Celui-ci m'a été livré en septembre avec des assises de teintes différentes ,des crémaillères d'appui têtes qui ne fonctionnent pas et des liserets de couleur cousus décalés .Malgré mes demandes , ils n'ont envoyé que des incapables faire des photos et me répondre au sujet de la différence de teinte que celle si se verait moins si je plaçait le canapé dans un coin sombre de la pièce .Que les têtières ne fonctionnaient pas mal et que s'agissant d'une fabrication artisanale , il etait normal que les liserets ne soient pas alignés...
Après avoir écrit au magasin qui font les sourds , j'ai décidé de porter l'affaire en justice en prenant un avocat car le canapé m'a couté presque 4000 € .
Un conseil, si vous recherchez un canapé cuir , fuyez l'enseigne cuir center car ce ne sont

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

pas des professionnels .Ils vendent en roulant le client sur le prix en laissant croire que le cuir de vachette serait plus cher que le cuir de buffle pour que les clients achetent du cuir de vachette qui ne vaut rien et lorsque l'on a ensuite des problèmes de livraison , se défaussent sur le sav alors que la marchandise est neuve et doit normalement être remplacée. Honte au magasin Cuir Center de Saint Bonnet de Mure (69) qui ne devrait être interdit de vendre des marchandises aux clients tellement ils sont menteurs .

Par **delrocque**, le **13/05/2016** à **08:42**

Bonjour, nous venons d'acquérir janvier 2016 un canapé d'angle en cuir blanc chez salons center à Vélizy. lors de la réception trois mois après les livreurs ont installés celui-ci. Une heure après je m'aperçois que deux pieds sont HS retour et constat des livreur avec appel au SAV du magasin pour réparation, le lendemain nous constatons plusieurs malfaçons, cuir accroc en bas de notre méridienne etc. après 3 semaines le cuir se déforme et plein de détails apparaissent, le magasin fait appel à son fournisseur et un mois après le canapé repart pour remise en état, ayant pas confiance je demande le remboursement réponse du magasin vous êtes responsable d'avoir manipulé le canapé et avoir abimé celui-ci et donc pas de remboursement possible et font un geste commercial pour mise en réparation.
Nous avons jamais eu contact par écrit avec le fournisseur juste plusieurs courriers et appels de notre part, pouvons-nous refuser le retour du canapé à la prochaine livraison ou faire venir un expert pour confirmer la bonne qualité ?
merci pour votre aide ?

Par **manege**, le **01/10/2016** à **17:06**

JE VOIS QUE JE NE SUIS PAS LA SEULE A AVOIR DES SOUCIS CHEZ CUIR CENTER.APRES AVOIR ACHETÉ UN CANAPÉ D'ANGLE A 3500e EN PROMOTION,APRES DEUX INTERVENTIONS D'UN TECHNICIEN POUR RÉPARATION LE CUIR QUI N'EN EST PAS S'EFFRITE.DONC ME VOILA AVEC UN CANAPÉ QUE JE GARNI DE COUVERTURES POUR CACHER LES TROUS.UN CONSEIL N'ALLEZ PAS CHEZ CES MARCHANTS DE TAPIS MENTEURS,NE PENSANTS QU'A TRUANDER LES CLIENTS.

cuir center Chasseneuil du Poitou dans la vienne 86

Par **canapé**, le **06/10/2016** à **07:53**

J'ai également des problèmes avec CUIR CENTER GONFREVILLE L ORCHER à savoir premier canapé livré avec une peau pliée et une peau sur laquelle la bête s'est prise dans un fil barbelé parait il et d'autres défaut !!!
Le deuxième canapé a maintenant un TROU dans le cuir !!!!
Ils me disent maintenant que la bête s'est fait piquée par un moustique et que c'est pour ça qu'il y a un TROU!!!!!
Bref ils ont réponse à tout!!!!FUYEZ CUIR CENTER car vous aurez certainement UN TROU

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

comme nous !!!!!!!

Bonjour,
Nous sommes sur un forum juridique. Les internautes y viennent pour se renseigner sur le droit. Pour ce faire, nul besoin de citer des noms de personnes ou d'entreprises. Merci d'en tenir compte, cela évite à la modération de devoir anonymiser les posts.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés